

tenue par Monsieur ROUSSET, magistrat-désigné
En présence de Madame ACH, Rapporteuse publique
Mme CHAPIRON, Greffière

14 heures 30

01)	DOSSIER N° 2401273	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier ROUSSET
Titre de l'affaire	POLICE - PERMIS DE CONDUIRE - Invalidation du permis de conduire obtenu irrégulièrement ou frauduleusement.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SCP BON DE SAULCE LATOUR
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2402442	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier ROUSSET
Titre de l'affaire	POLICE - Demande d'annulation de l'invalidation de l'épreuve théorique du permis de conduire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SCP BON DE SAULCE LATOUR
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2402484	RAPPORTEUR: Monsieur Olivier ROUSSET
Titre de l'affaire	POLICE - PERMIS DE CONDUIRE - Demande d'annulation de décision de retrait de permis de conduire obtenu irrégulièrement ou frauduleusement.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SCP BON DE SAULCE LATOUR
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE	M. le Préfet

14 heures 30

04)

DOSSIER N° 2402047

RAPPORTEUR: Monsieur Olivier ROUSSET

Titre de l'affaire POLICE - PERMIS DE CONDUIRE - Demande annulation de la décision datée du 25/04/2024 par laquelle le préfet de Saône-et-Loire a invalidé l'épreuve théorique générale du permis de conduire obtenue frauduleusement.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur

Représentants des parties

GAUTHERIN ARTHUR

Défendeur

PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE

Arrêté le 06/11/2024

Le président du tribunal